Le Maroc déclare « son attachement aux spécificités religieuses, culturelles et sociales » de l'Arabie Saoudite

29/03/2015 à 9h49

La Suède reproche à l'Arabie saoudite son manque de respect des droits de l'Homme. Le Maroc prend position pour le royaume saoudien.



La Suède a décidé de mettre fin à son accord de coopération militaire avec l'Arabie saoudite, en partie au nom des droits de l'Homme violés dans le royaume saoudien. Ce choix de mettre fin à la coopération militaire s'ajoute à la position audacieuse de la ministre des Affaires étrangères suédoise Margot Wallström qui a qualifié de « moyenâgeuse » la peine requise contre le blogueur Raef Badaoui, condamné à 1 000 coups de fouet pour « insulte à l'islam ».

L’Arabie saoudite et la Ligue arabe ont répondu à ce qu’elles considèrent comme une ingérence. Alors que Margot Wallström était l’invitée d’honneur du sommet de la Ligue arabe au Caire, son discours a été annulé, sous pression saoudienne. De même, les autorités saoudiennes ont rappelé leur ambassadeur à Stockholm. L’Arabie saoudite a également cessé d’octroyer des visas d’affaires aux ressortissants suédois.

Lors de la réception de l’ambassadrice de Suède au Maroc par le ministère des Affaires étrangères, le Maroc a publié un communiqué dans lequel il appelle les deux pays en froid à « transcender rapidement la situation de malentendu ». Une position de médiateur que s’octroie le Maroc ? Dans ce communiqué, le royaume va pourtant plus loin et prend clairement position pour « le royaume d’Arabie saoudite frère » auquel il déclare sa solidarité.

Le Maroc semble balayer d’un revers de main les reproches que la Suède fait au royaume saoudien. En effet, il déclare, par exemple, « son attachement aux spécificités religieuses, culturelles et sociales » du royaume wahhabite.

> *Ces « spécificités saoudiennes » consistent notamment en la ségrégation entre les hommes et les femmes dans de nombreux lieux publics comme les stades, en la privation des femmes de nombreux droits, comme celui de conduire, en la condamnation de l’apostasie par la flagellation ou de l’adultère par la lapidation.*

Le ministère des Affaires étrangères estime même que : « **La différence dans les spécificités et les références est au cœur même de la diversité culturelle […] et enrichit les valeurs humaines qui sont le patrimoine de tous** ».

En janvier dernier, les autorités marocaines avaient interdit un sit-in organisé devant l’ambassade saoudienne à Rabat en solidarité au blogueur Raïf Badaoui.

Tel quel